



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

électroménager

Question orale n° 286

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de la décision brutale du groupe Elfi-Brandt de fermer au 31 décembre prochain le site industriel de Selnor situé à Limas, commune du district urbain de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône. L'établissement de Limas, qui occupe 166 salariés et une centaine d'intérimaires constitue la deuxième unité de production de l'entreprise Selnor, dont le siège se situe à Lesquin. Le transfert de cette unité dans le Nord plonge les salariés dans une situation sociale très difficile, et leurs angoisses sont partagées par les élus locaux et la population opposés à une décision qui ne se justifie pas. Si le marché du réfrigérateur, produit fabriqué à Lesquin, connaît une baisse constante - de 3 000 salariés il y a dix ans, cette usine n'en compte plus désormais que 700 - en revanche, le site de Limas est performant, compétitif, et ses produits - congélateurs, coffres - se vendent bien. Cependant, afin d'éviter de nouveaux licenciements à Lesquin, les dirigeants souhaitent rationaliser la production et réaliser un lourd investissement afin de sortir une nouvelle gamme de produits. Les mesures de reclassement laissent peu d'alternative aux 166 salariés du site de Limas. Outre l'expatriation vers le Nord pour les uns, le chômage pour d'autres, certains se voient proposer une reconversion aléatoire à la CIAPEN, entreprise lyonnaise concernée par des mesures de chômage partiel. Si le cas des ces salariés reste fort préoccupant, les conséquences industrielles d'une telle décision pour le bassin de Villefranche sont également très néfastes. L'industrie du froid, qui a connu son apogée à la fin des années 70 avec plus de 1 000 employés, est aujourd'hui exsangue. Après la fermeture récente des établissements Bonnet-Cidelcem laissant 150 personnes au chômage, la fermeture de Selnor fait peser de graves menaces économiques sur cette région où le taux de chômage est très élevé. Il lui demande d'examiner les conséquences d'une telle situation sur l'emploi dans cette région et d'intervenir auprès de la direction du groupe Elfi-Brandt pour que le site de Selnor à Limas poursuive son activité. Il lui demande que soit nommé un médiateur et que, le cas échéant, le Gouvernement envisage et soutienne avec efficacité, aux côtés des élus locaux, les solutions permettant la reconversion industrielle qui s'impose.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 286

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 avril 1998, page 2891

**Réponse publiée le :** 22 avril 1998, page 2796

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1998